Avis 08-A-16 du 30 juillet 2008

relatif à la situation des opérateurs de réseaux mobiles virtuels (MVNO) sur le marché français de la téléphonie mobile

Posted on: 30 juillet 2008 | Secteur :

TÉLÉCOMS

Présentation de l'avis

Informations sur l'avis

Origine de la saisine	ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi
Dispositif(s)	se référer à l'avis
Entreprise(s) concernée(s)	Bouygues télécom, SFR, Orange, Transatel, Debitel, Breïzh Mobile, Futur Telecom, NRJ Mobile, Neuf Telecom Cegetel, Tele2 mobile, CGBC Ten mobile, Coriolis mobile, Omer Telecom, Virgin Mobile, Saham Telecom Mobisud, Auchan, Amobile, Carrefour Mobile, Altitude Telecom, Afone Leclerc Mobile, Noos-Numéricable, NRJ Mobile, Symacom

Lire

le texte intégral de l'avis
413.23 Ko

le communiqué de presse